https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2008-246-du-12-mars-2008-relatif-au-controleur-general-des-lieux-de-privation-de-liberte/
Décret n° 2008-246 du 12 mars 2008 relatif au Contrôleur général des lieux de privation de liberté
12/03/2008
Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté est une autorité indépendante créée par la loi 2007-1545 du 30 octobre 2007 qui vise à moderniser et humaniser les lieux de privation de liberté. Ce décret précise les modalités de recrutement et les conditions d’exercice de ses missions et des contrôleurs chargés de l’assister.